

Comité syndical du 20 mai 2014

DELIBERATION N° 2014-05-16

Election du Président

Nombre de membres: 85			L'an deux mil quatorze, le vingt mai, à quatorze heures, l'assemblée délibérante, légalement convoquée par le Président, s'est réunie exceptionnellement au cinéma l'Alba, faubourg saint Antoine, à CORTE, sous la présidence de Madame Anne-Marie NATALI, doyenne de l'assemblée. Monsieur Julien MORGANTI a été désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
85	82	81	
Présents :			
<p>Mesdames : Nicolette ALBERTINI-COLONNA, CIAVAGLINI Joëlle, COSTA-NIVAGGIOLI Annie, PINZUTI Jeanine, SOTTY Marie Laurence, ZUCCARELLI Marie, GUERRINI Simone (suppl.), VESPERINI Françoise, BRUNINI Angèle, BATTESTINI Serena, VALENTINI Marie-Hélène (suppl.), MEZZANA Catherine (suppl.), DA FONTE Joëlle, BENIGNI Isabelle, LABERTRANDIE Anne, Antoinette COUDERT, Anne-Marie NATALI.</p> <p>Messieurs : Jean-Pierre GIORDANI, Louis CESARI, Achille MARTINETTI, Jean-Marc NICOLAI, Jean-Pierre NAVARI (suppl.), François CASTELOTTI (suppl.), Jean-Nicolas ANTONIOTTI, BIANCAMARIA Fabien, CAU Pierre-Louis, DOMINICI François, FAGGIANELLI François, FERRANDI Etienne, FERRARA Jean-Jacques, HABANI Yoann, KERVELLA Philippe, MINICONI Ange-Pascal, PASQUALAGGI Jean-Marie, POGGIALE Pierre-Jean, PUGLIESI Pierre, SARROLA Alexandre, SBRAGGIA Stéphane, LACOMBE Xavier (suppl.), LUCIANI Jean-Louis (suppl.), VANNUCCI Stéphane (suppl.), SIMEONI Gilles, TATTI François, MILANI Jean-Louis, MASSONI Jean-Joseph, MORGANTI Julien, CASTELLANI Michel, ZUCCARELLI Jean, ROSSI Dominique, VALERY Jean-Noël, PERFETTI Etienne (suppl.), SAVELLI Jean-Michel (suppl.), GIANNI Don Georges, LUCCHINI Jean-François, TAFANI Joseph, MICHELANGELI Patrick (suppl.), DALLA SANTA Michel (suppl.), GUIDONI Pierre, GUGLIELMACCI Pancrace, ACQUAVIVA François-Xavier, PARIGGI Maurice (suppl.), PERENEY Jean, PAJANACCI Jean, Pierre MARCELLESI, François GIORGI, Frédéric GRAZIANI, POLI Xavier, SINDALI Antoine, CASANOVA Jean-Baptiste, Antoine POLI, Yannick CASTELLI, Benoit BRUZI, Ange-Pierre VIVONI, LIONS Paul, ORABONA Vincent, Jean-Baptiste GIFFON, ALFONSI Jean, MASSIANI Jean-Louis (suppl.), FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, MOSCONI François.</p>			
Absents représentés:			
Messieurs: POMPA Joseph par M. GIANNI Don Georges, SERRA Jean-Marc par Joseph TAFANI.			
Absents :			
Messieurs: Pascal LECCIA, Sauveur GANDOLFI SCHEIDT, François COLONNA.			
Convocation envoyée le :		Certifié exécutoire,	
14 mai 2014			
Affichage de la convocation le :		après transmission en Préfecture le :	
14 mai 2014			
		et de la publication de l'acte le:	



DELIBERATION 2014-04-16: Election du Président

La Présidente de séance expose:

Il est procédé à l'élection du Président en application des articles L.5211-2 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales: le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Une seule candidature est présentée: M. François TATTI.

Les opérations de vote donnent les résultats suivants:

- Nombre de votants: 81
- Nombre de bulletins dans l'urne: 81
- Bulletins nuls ou blancs: 4
- Bulletins en faveur de Monsieur François TATTI: 77

Monsieur François TATTI est élu à la majorité absolue au 1^{er} tour Président du SYVADEC.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,
La présidente de séance,



Madame Anne-Marie NATALI



*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*